



PRÉFECTURE DE LA RÉGION BRETAGNE

Rennes, le 28 AOÛT 2019

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par
Anne-Marie FOURTEAU
Gestion du Morbihan

Poste : 02 99 84 59 03
anne-marie.fourteau@culture.gouv.fr

Réf : SRA / 191651

à
robot Anae

Objet : projet de travaux :
barrage du Lac au Duc – PLOERMEL, TAUPONT

Réf : Votre courriel du 19 août 2019

Par courriel ci-dessus référencé, vous avez consulté le Service régional de l'archéologie dans le cadre du projet mentionné en objet, conformément aux dispositions prévues par l'article L.522-4 du Code du patrimoine.

En réponse, je vous informe qu'aucun site archéologique n'est actuellement recensé dans l'emprise du projet ou à sa proximité immédiate.

Compte tenu de l'emprise des travaux envisagés et de l'absence de tout indice de site archéologique, je vous informe que la Préfète de Région (Ministère de la Culture, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service régional de l'archéologie) ne sollicitera pas la réalisation d'un diagnostic archéologique préalable aux travaux envisagés, sauf si un élément nouveau de localisation d'un site ou indice de site archéologique devait ultérieurement être porté à ma connaissance.

Je vous rappelle toutefois la nécessité d'informer le Service régional de l'archéologie de toute découverte fortuite qui pourrait être effectuée au cours des travaux, conformément aux dispositions des articles L.531-14 à L.531-16 du Code du patrimoine.

Pour la Préfète, et par délégation
le Directeur régional des affaires culturelles

L'adjoint au Conservateur
régional de l'archéologie
Pour le Directeur régional

Olivier KAYSER

Yves MENEZ

Conservateur régional de l'archéologie